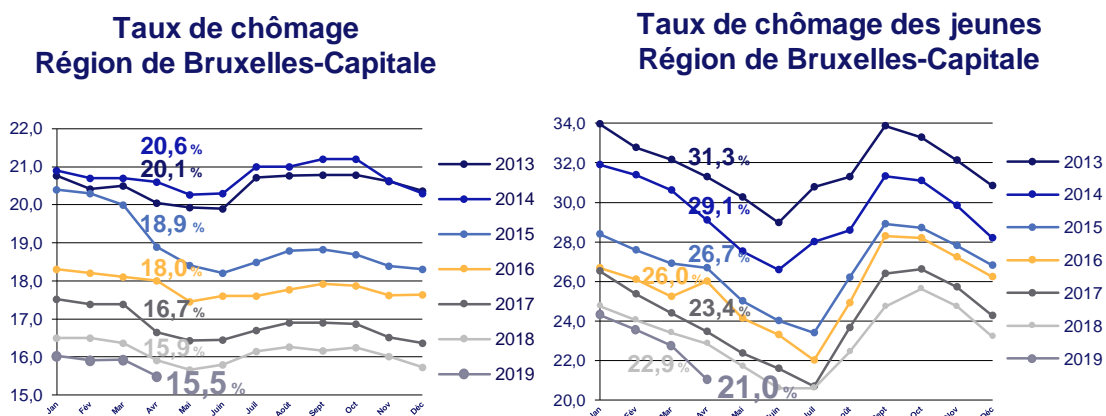


Avril 2019 : à 15,5 %, le taux de chômage à Bruxelles au plus bas depuis 26 ans

Bruxelles compte fin avril 86.931 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 15,5%. Cette 54^e baisse successive du chômage correspond à une diminution de 2.436 personnes par rapport à 2018 (-2,7%) et de 22.400 personnes en 5 ans (-20,5%).

Le chômage des jeunes est en baisse continue depuis 71 mois. Il atteint un taux de 21%. Bruxelles compte 8.064 jeunes chercheurs d'emploi, soit 696 de moins que l'an dernier (-7,9%). En 5 ans, c'est une diminution de 5.162 chercheurs d'emploi (-39%).



Évolution annuelle

Chômage RBC	Chômage des jeunes
-2.436 personnes	-696 personnes

Évolution du taux de chômage

Fin avril 2019, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,5% (14,9% pour les hommes et 16,2% pour les femmes). En avril 2018, le taux de chômage s'établissait à 15,9%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin avril 2019, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 86.931 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.436 personnes par rapport à l'année précédente (-2,7%).

On compte au cours du mois d'avril 8.497 entrées dans le chômage (6.912 réinscriptions et 1.585 nouvelles inscriptions) contre 11.053 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 2.556 personnes (-2,9%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – avril 2018

	avril 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %	
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	86.931	100,0%	-2.556	-2,9%	-2.436	-2,7%	
Catégorie	DEDA ¹	59.102	68,0%	-1.378	-2,3%	-1.831	-3,0%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.209	4,8%	-216	-4,9%	-240	-5,4%
	Autres DEI	23.620	27,2%	-962	-3,9%	-365	-1,5%
Sexe	Hommes	45.451	52,3%	-1.215	-2,6%	-1.674	-3,6%
	Femmes	41.480	47,7%	-1.341	-3,1%	-762	-1,8%
Age	- 25 ans	8.064	9,3%	-651	-7,5%	-696	-7,9%
	25 - 49 ans	55.104	63,4%	-1.798	-3,2%	-2.387	-4,2%
	50 ans + ²	23.763	27,3%	-107	-0,4%	647	2,8%
Durée d'inoccupation	- 1 an	31.705	36,5%	-1.533	-4,6%	-823	-2,5%
	1 - 2 ans	12.058	13,9%	-453	-3,6%	-1.128	-8,6%
	2 ans +	43.168	49,7%	-570	-1,3%	-485	-1,1%
Niveau d'études	Faible ³	56.382	64,9%	-2.141	-3,7%	-2.875	-4,9%
	Moyen	17.842	20,5%	-532	-2,9%	-266	-1,5%
	Élevé	12.707	14,6%	117	0,9%	705	5,9%
Usagers du CPAS		12.498	14,4%	-490	-3,8%	-252	-2,0%
Taux de chômage	Total	15,49		-0,46		-0,43	
	Hommes	14,86		-0,40		-0,55	
	Femmes	16,24		-0,53		-0,30	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 59.102 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.209 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.620 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 86.931 DEI inscrits en avril 2019,

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

12.498 CE sont usagers du CPAS (soit 14,4% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.064 jeunes DEI, 1.921 sont usagers du CPAS, soit 23,8%.

On constate une diminution de -3,0% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-240 unités, -5,4%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 1,5% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – avril 2019

		avril 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		8.064	100,0%	-651	-7,5%	-696	-7,9%
Catégorie	DEDA	2.328	28,9%	-202	-8,0%	-292	-11,1%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.132	38,8%	-193	-5,8%	-148	-4,5%
	Autres DEI	2.604	32,3%	-256	-9,0%	-256	-9,0%
Sexe	Hommes	4.440	55,1%	-335	-7,0%	-476	-9,7%
	Femmes	3.624	44,9%	-316	-8,0%	-220	-5,7%
Durée d'inoccupation	- 1 an	5.699	70,7%	-485	-7,8%	-393	-6,5%
	1 - 2 ans	1.341	16,6%	-89	-6,2%	-266	-16,6%
	2 ans +	1.024	12,7%	-77	-7,0%	-37	-3,5%
Niveau d'études	Faible	4.447	55,1%	-384	-7,9%	-617	-12,2%
	Moyen	3.122	38,7%	-241	-7,2%	-106	-3,3%
	Élevé	495	6,1%	-26	-5,0%	27	5,8%
Usagers du CPAS		1.921	23,8%	-76	-3,8%	-29	-1,5%

Source : Actiris

On compte 8.064 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 651 unités (-7,5%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-696 DEI, soit -7,9%) par rapport au mois d'avril 2018. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 22,9% en avril 2018 à 21,0% en avril 2019, affichant donc une baisse de 1,9 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois d'avril 2019, Actiris a reçu un total de 21.321 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 7.544.

Total des offres d'emploi reçues par Actiris en avril 2019 :
21.321



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois d'avril 2019, Actiris a reçu directement 3.010 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 97 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.511 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 447 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en avril 2019, Actiris a traité 786 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 1,5% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'infos :

Pascale Hourman
0478 60 21 74
phourman@actiris.be

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be